

# Les choix de LA RÉDACTION...

## Édito

«Vers de nouvelles perspectives?» Le printemps 2017 nous invite en effet à nous pencher sur la question. Au lendemain de l'élection présidentielle qui a vu Emmanuel Macron s'installer à l'Élysée et Agnès Buzyn remplacer Marisol Touraine à la Santé, la transition politique laisse présager de substantiels changements dans le domaine de la santé et plus particulièrement sur la problématique du reste à charge en audioprothèse. En effet, la promesse de campagne de prendre en charge à 100 % les frais d'optique, de dentaire et d'audioprothèse a été maintes fois énoncée; dans le même temps les complémentaires pourraient être mises davantage en concurrence et plus intensément sollicitées, afin de limiter ce front de dépenses, notamment pour les malentendants. S'il faut y voir un tour de vis dans la mise en musique des complémentaires par le Gouvernement, un effort de transparence sera en contrepartie demandé aux professionnels afin d'imposer une baisse des prix. Et force est de constater que la publication de l'arrêté portant modification du devis normalisé, dont la nouvelle mouture entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, va objectivement dans ce sens. Au-delà de la volonté de transparence, on y décèle surtout les contours d'un probable découplage, en droite ligne avec les recommandations de l'Autorité de la concurrence. Ces nouvelles perspectives, ce sont donc, pour le secteur, un modèle économique à repenser... Fort heureusement, d'autres perspectives plus « enthousiasmantes » sont à trouver dans la bonne santé du marché tout d'abord, au regard de l'article que nous vous proposons de découvrir en partenariat avec Les Échos Études. Ce premier volet d'une série de quatre articles souligne le dynamisme du marché porté par les innovations et surtout, l'amélioration constante du taux d'équipement de la population française. Un motif de satisfaction, au regard des données scientifiques qui, avec le Pr Hélène Amieva, réaffirment que s'il existe un sur-risque de dépression, de démence et de dépendance chez les personnes souffrant de troubles de l'audition, celui-ci n'est pas observé chez les personnes bénéficiant d'un appareillage. Plus que jamais, votre rôle dans la santé est indispensable! Guillaume Bureau



### ► Décrypter...

#### Les défis auxquels Emmanuel Macron devra faire face concernant la santé

Emmanuel Macron a été élu Président de la République le 7 mai. Lors de sa campagne, il avait exposé plusieurs mesures dans le domaine de la santé, concernant aussi bien les dépenses de santé que la prise en charge des soins, notamment des aides auditives, ou encore la lutte contre les déserts médicaux. Pour appliquer ces mesures, il a, avec son Premier ministre Édouard Philippe, nommé le Pr Agnès Buzyn au ministère de la Santé. **Lire p. 14**

### ► Se mettre à jour.....

#### Avec le nouveau devis normalisé pour les audioprothésistes

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les audioprothésistes devront utiliser le nouveau devis normalisé, prévu par la Loi Macron. Cette loi prévoit que le devis comporte le prix de vente de chaque produit et prestation, avec un découplage concernant la vente de l'appareil, le suivi de la première année et le suivi des années suivantes. Un découplage qui rejoint les recommandations de l'Autorité de la concurrence. Découvrez les détails de ce nouveau devis. **Lire p. 16**



### ► Revivre...

#### Les conférences scientifiques du congrès des audioprothésistes

Dans le dernier numéro d'*Audio infos*, nous vous présentons les nouveautés présentées par les fabricants d'aides auditives lors du 39<sup>e</sup> congrès des audioprothésistes. Dans ce numéro, la rédaction revient sur les conférences scientifiques, et notamment celle du Pr Hélène Amieva. Elle présentait en effet les résultats de son équipe concernant les liens entre vieillissement et appareillage auditif. À la suite de cet article, découvrez également les produits mis en avant par les fabricants de matériel, d'implants et les concepteurs de logiciel lors du congrès. **Lire p. 30**

AUDIO INFOS - EDP Santé : 109, avenue Aristide Briand - CS 90042 - 92541 Montrouge Cedex - FRANCE ■ www.edp-audio.fr ■ SARL de presse au capital de 200 000 € - CS d'Evry 429 728 827

■ Directeur de la publication : Jean-Marc QUILBÉ

■ Directrice des rédactions : Ludivine AUBIN-KARPINSKI - email : ludivine.aubin@edpsante.fr

■ Rédacteur en chef : Guillaume BUREAU - email : guillaume.bureau@edpsante.fr

■ Rédacteur en chef adjoint : Bruno SCALA ■ Rédaction : Ludivine AUBIN-KARPINSKI, Paul AVAN, Guillaume BUREAU, Hélène CHARRONDIÈRE, Elsa DIMITRI, Kessy HUEBI-MARTEL, Guy LEJEUNE, Bruno SCALA, Guylaine MASINI

■ Conception graphique : Audrey ZELLER - zeller.audrey@orange.fr ■ Imprimerie : Imprimerie de Champagne - 52200 Langres

■ Publicité au journal : Clément DEVILLARD - Tél. : 01 41 17 73 98 - email : clement.devillard@edpsante.fr

■ Dépôt légal : mai 2017 ■ Abonnement - Contact abonnés : Audio infos - Service abonnements - CS 60020 - 92245 Malakoff Cedex - Tél. : 01 40 92 70 56 - Fax : 01 40 92 70 59

E-mail : audio@mag66.com ■ N° ISSN : 1245-0626

■ Une publication du groupe EDP Sciences - Édition Diffusion Presse Santé SARL - 17 avenue du Hoggar - BP 119 - 91 944 Les Ulis CEDEX A ■ www.edpsciences.org

(audio)  
infos  
LA REVUE DE L'AUDIOPROTHESE

edp santé

Audiology  
Worldnews

www.edp-audio.fr

MAI 2017 | N°220 | AUDIO INFOS

5